

### Réponse à l'interpellation de MM. BODSON et POTTIE

#### **Concerne : la réorganisation de l'accueil du public au sein des commissariats.**

Messieurs les conseillers,

Ce n'est un secret pour personne, et je l'ai abordé à plusieurs reprises, que notre zone de police est soumise à des contraintes très fortes, en particulier en matière de recrutement de personnel.

Nous avons évoqué ces difficultés lors du vote du budget 2020 de la zone. La dotation communale avait été fortement majorée pour permettre à la police de répondre à ses nombreuses missions. Le chef de corps avait alerté notre attention sur la pénurie en termes de nouvelles recrues.

Un problème de vocation chez les jeunes dans le recrutement. Un problème de déficit dû à la politique menée par le précédent Gouvernement dans la première moitié de la législature qui a engendré un manque de plus de 2000 sur le terrain. Les difficultés du travail en zone urbaine. C'est plus compliqué d'être policier à Liège que dans d'autres zones. Et j'ajouterais le refus d'une prime pour la police de proximité que j'avais eu l'honneur de présenter au Parlement. Je l'ai présenté à 2 reprises pendant mes mandats de parlementaires.

Dans le même temps, les demandes à l'égard de la police ne diminuent pas. Il suffit de lire la liste des interpellations au conseil de soir pour s'en rendre compte.

Face à ces constats, et dans la continuité des informations communiquées au conseil, le collège communal a marqué son accord sur la réorganisation de l'accueil du public au sein des commissariats.

Cette décision a été prise à la mi-mars, en concomitance avec le déclenchement de la crise sanitaire. Elle a été prise à la demande de M. le Chef de Corps, qui a plaidé longuement – et nous savons son attachement à la police de proximité – en expliquant que cela permettait de récupérer une trentaine d'unités dans l'effectifs policiers et qui sont dorénavant sur le terrain. La police de proximité sort renforcée au contraire de cette situation.

Je rappelle en effet que les commissariats concernés restent ouverts. Seul l'accueil est organisé différemment, sur rendez-vous exclusivement.

Les policiers de quartier viennent y commencer leur service, avant de se rendre sur le terrain au contact de la population et de ses réalités.

Pour le dire autrement, deux policiers coupés du terrain qui attendent le plaignant derrière un comptoir d'accueil ne peuvent pas être actifs là où leur présence est nécessaire et visible.

6 points d'accueil restent accessible au public, dont 1 24h sur 24. Je peux vous assurer que c'est unique en Belgique. Aucune autre ville comparable n'offre 6 points d'accueil accessibles sans rendez-vous. Namur c'est un seul commissariat par exemple.

Cela veut dire que dans la manière d'organiser la Police, nous étions en difficulté par rapport aux autorités de tutelle, et plus précisément encore face à la tutelle fédérale sur la Police.

Je terminerai en vous donnant quelques chiffres :

- Notre application « plaintes en ligne » a enregistré 542 plaintes en bonnes et dues formes depuis le 17 mars.
- Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, 57 citoyens sont venus déposer plainte sur rendez-vous, principalement au commissariat des Guillemins.

- Depuis la réouverture des bureaux après la fin de la crise covid, une moyenne de 26 personnes se présentent quotidiennement dans un des 5 points d'accueil encore ouverts sans rendez-vous.

Voici les chiffres que vous avez demandés. Je vous propose d'avoir à nouveau un débat mais Monsieur Beaupère m'a signifié qu'il considérait être aussi dans sa responsabilité de gestion. Cette demande cela faisait deux ans qu'il la formulait.